



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

importations

Question écrite n° 36754

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le respect des normes sociales dans le commerce international et plus particulièrement au regard du travail des enfants. Le 15 juin 1999 s'est tenu un colloque sur « les droits de l'homme et de l'enfant face à la mondialisation » où l'accent a été mis sur l'impossibilité de poursuivre le mouvement d'ouverture des marchés sans intégration des nouvelles dimensions de l'échange international que sont les droits fondamentaux des travailleurs, la protection des consommateurs et la diversité culturelle. Ainsi, un certain nombre de pistes de réflexion ont été proposées telles que l'introduction à l'OMC d'un volet social dans le processus d'examen des politiques commerciales, la coopération effective entre l'OMC et l'OIT... Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son point de vue ainsi que la suite qu'il entend donner à ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36754

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er novembre 1999, page 6242